



BADMINTON
CANADA

**Protocoles COVID-19 pour les
Tournois de Badminton Canada**

Protocoles COVID-19 pour les Tournois de **Badminton Canada**

Préambule

Badminton Canada s'engage à fournir et à maintenir un environnement de compétition sécuritaire pour tous. Le présent document établit le protocole de sécurité relatif à la COVID-19 à suivre pour la prestation sécuritaire des programmes de Badminton Canada. Cette politique exige que, conformément aux conditions énoncées ci-dessous, toutes les personnes visées par le protocole soient vaccinées contre la COVID-19 ou obtiennent un accommodement ou une exemption approuvée(e).

Ce protocole est conforme aux mesures et recommandations générales de prévention de la propagation de la COVID-19 et de nettoyage des installations établies par Santé publique Canada et par la Badminton World Federation (la « BWF »). Toutefois, des protocoles de sécurité supplémentaires peuvent être appliqués en fonction des exigences locales ou provinciales.

Ces protocoles sont obligatoires pour tous les participants, ce qui comprend les joueurs, les officiels techniques, le personnel, les bénévoles et les spectateurs qui participent aux tournois de Badminton Canada. Ces protocoles doivent être suivis même si un(e) participant(e) a été entièrement ou partiellement vacciné(e).

Le non-respect de ces protocoles peut entraîner une sanction pour l'athlète/participant(e).

Commentaires généraux

- a. Tous les joueurs, entraîneurs, gestionnaires d'équipe, officiels techniques, membres du personnel du tournoi et toute autre personne participant aux événements d'élite doivent suivre toutes les directives indiquées dans ce document. Le non-respect de ces directives entraînera une sanction ou le retrait du tournoi. Badminton Canada se réserve le droit d'appliquer des sanctions supplémentaires si les circonstances l'exigent.
- b. Les protocoles de santé et de sécurité de la COVID des gouvernements locaux, provinciaux et nationaux ainsi que les protocoles de santé et de sécurité de l'exploitant du site doivent être respectés dans le cadre de tous les événements de Badminton Canada. Cela comprend, sans s'y limiter, la preuve de vaccination, les tests COVID requis, la limitation du nombre de participants sur le site, les attestations de santé quotidiennes, les mandats de port de masque, les mandats de distanciation physique et d'autres mesures requises par les autorités sanitaires provinciales.
- c. Badminton Canada se réserve le droit d'appliquer des protocoles de santé et de sécurité plus stricts que ceux appliqués par le gouvernement et/ou le site sportif, à sa seule discrétion.

Protocoles pour les participants au tournoi junior élite de Badminton Canada

- a. Tous les participants souhaitant accéder au site sportif doivent fournir la preuve d'une vaccination complète. Cela inclut les joueurs, les entraîneurs, l'équipe de soutien, les officiels techniques, le personnel / les bénévoles et les parents / les spectateurs. Les participants âgés de moins de 12 ans ne sont pas tenus de fournir la preuve d'une vaccination complète.
- b. Les personnes qui ne peuvent pas fournir de preuve de vaccination ne seront en aucun cas autorisées à entrer sur le site, à moins qu'elles n'aient reçu une approbation écrite de Badminton Canada par le biais du processus ci-dessous :
 - i. Si un(e) participant(e) est incapable de recevoir un vaccin en raison d'une condition médicale ou d'autres motifs protégés par la législation provinciale applicable en matière de droits de la personne, le (ou la) participant(e) peut demander l'approbation de Badminton Canada pour participer sans preuve de vaccination. **Cela inclut les participants de moins de douze ans.**
 - ii. Les demandes doivent être soumises par écrit au directeur général de Badminton Canada (morissette@badminton.ca) au moins deux semaines avant le début de l'événement. Cette demande doit inclure la documentation soutenant la position du (ou de la) participant(e) selon laquelle il (ou elle) est exempté(e) de recevoir une vaccination contre la COVID.
 - iii. Ce processus est une responsabilité partagée. Toutes les parties doivent s'engager de manière coopérative dans le processus, partager des informations, notamment en répondant à des questions raisonnables ou en fournissant des informations sur les restrictions ou limitations pertinentes, et envisager des solutions potentielles.
 - iv. Le directeur général peut accorder ou refuser la demande de participation à un événement sans preuve de vaccination. Le directeur général peut aussi accorder la demande sous certaines conditions, telles que le port du masque et la distanciation physique.
 - v. Toute personne bénéficiant d'une exemption doit fournir un test COVID négatif effectué dans les 72 heures précédant le début du tournoi.
 - vi. La décision du directeur général est définitive et sans appel.
- c. Les vaccins acceptables sont uniquement ceux approuvés par Santé Canada.
- d. La vaccination complète d'un(e) participant(e) doit être effectuée dans les délais ci-dessous afin de pouvoir participer à l'événement :

- i. Pfizer - la deuxième dose doit être administrée au plus tard deux semaines avant le premier jour de la compétition
 - ii. Moderna - la deuxième dose doit être administrée au plus tard deux semaines avant le premier jour de la compétition
 - iii. Astra Zeneca / Covishield - la deuxième dose doit être administrée au plus s semaine avant le premier jour de la compétition
 - iv. Johnson and Johnson (Janssen) - la dose initiale / unique doit être administrée au plus tard quatre semaines avant le premier jour de la compétition
- e. Preuve de vaccination doit être présentée sur place lors du tournoi pour toute personne entrant sur le site.
- f. La preuve de vaccination **DOIT** être aussi soumise à jdawson@badminton.ca au plus tard à 12 h (HE) le **LUNDI** avant le début du tournoi, à moins qu'un(e) participant(e) n'ait soumis une demande en vertu de la section 2(b).
 - i. La preuve peut prendre la forme d'une copie de la preuve de vaccination remise au moment de la vaccination, ou d'une lettre de médecin, confirmant que le (ou la) participant(e) a été vacciné(e).
 - ii. Badminton Canada ne recueillera, n'utilisera et ne divulguera les renseignements concernant le statut vaccinal d'un(e) participant(e) que conformément à sa politique de confidentialité et à toutes les lois applicables en matière de confidentialité. La preuve de vaccination sera conservée dans un dossier confidentiel, stocké dans un endroit sûr.
 - iii. L'absence de preuve de vaccination entraînera le retrait immédiat de l'événement. Les partenaires de double ne seront PAS réassignés à de nouveaux partenaires.
 - iv. Aucun remboursement ne sera effectué.
- g. Il est fortement souhaitable que tous les participants de l'extérieur de la ville séjournent uniquement dans l'hôtel officiel désigné par Badminton Canada ou le comité d'organisation de l'événement.
- h. L'hôtel officiel sera partagé avec d'autres invités qui ne sont pas liés à l'événement Elite. Par conséquent, il est important que les participants suivent les mesures COVID-19 conformes aux conseils généraux de santé publique et aux mesures de prévention et de contrôle des infections, comme éviter les réunions à huis clos, maintenir des distances de sécurité, utiliser des masques, utiliser du désinfectant pour les mains quand ils prennent l'ascenseur et respecter la capacité recommandée des ascenseurs.

Mesures de sécurité pour les voyages

- a. Les participants qui voyagent par avion doivent se conformer à toutes les réglementations applicables en matière de santé et de sécurité des compagnies aériennes.
- b. Pour les participants qui se déplacent en voiture, Badminton Canada vous recommande fortement de vous rendre à l'événement avec seulement les membres de votre famille. Si un(e) participant(e) doit voyager avec des membres qui ne font pas partie de son foyer immédiat, il (ou elle) est prié(e) de porter un masque et de suivre les mesures COVID-19 conformes aux directives générales de santé publique, ainsi que les mesures de prévention et de contrôle des infections.

Mesures générales sur les lieux de compétition

- a. **L'utilisation d'un masque facial sera obligatoire à tout moment, sauf pour les JOUEURS quand ils participent à leurs matchs ou échauffement.**
- b. L'utilisation de désinfectant pour les mains sera obligatoire aux entrées et sorties des terrains, dans la zone des sièges et dans les vestiaires.
- c. Chaque jour, tous les participants doivent remplir une attestation de santé quotidienne.
- d. Les joueurs doivent arriver sur le site au plus tard une heure avant leur premier match.
- e. Les joueurs doivent quitter le site dans les 30 minutes suivant la fin de leur dernier match de la journée.
- f. Pour accéder aux installations de la compétition, les participants doivent gérer leur espace personnel ou une distance de deux mètres entre eux.
- g. L'accès au site de la compétition pour les seniors élités sera limité aux:
 - a. Joueurs;
 - b. Entraîneurs;
 - c. Officiels techniques;
 - d. Le personnel (national, provincial, local); et,
 - e. Bénévoles de l'événement.
- h. L'accès au site de compétition pour les juniors élités sera limité aux :
 - a. Joueurs;
 - b. Entraîneurs;
 - c. Officiels techniques;
 - d. Le personnel; et,
 - e. Bénévoles de l'événement.
 - f. Un parent/tuteur des joueurs élités juniors dans les compétitions peut entrer sur le site de la compétition si :

- i. qu'ils respectent et suivent toutes les exigences de ce protocole;
- ii. ils répondent aux exigences provinciales applicables en matière de vaccination
- iii. la capacité de la salle est suffisante

Séance d'entraînement / Échauffement

- a. Pour garantir la distance physique, un maximum de quatre joueurs est autorisé à s'entraîner sur chaque terrain d'échauffement.
- b. Les terrains d'échauffement sont strictement limités aux joueurs ayant des matchs à venir dans l'heure qui suit.
- c. Les joueurs doivent fournir leurs propres volants pour les entraînements/échauffements. Tous les volants doivent être récupérés à la fin de l'échauffement.

Activités d'avant-match

- a. Les joueurs doivent porter un masque pendant toutes les activités d'avant-match - entrée, tirage au sort, etc. Les masques ne peuvent être retirés qu'au début du match.
- b. Les joueurs doivent emporter avec eux tout ce dont ils ont besoin pour le match, y compris une serviette sèche pour sécher la sueur.
- c. Les juges de ligne n'essuieront PAS la sueur/l'humidité des terrains.
- d. Les joueurs n'accèdent au terrain que quand ils sont explicitement appelés par l'arbitre du tournoi. Les joueurs doivent respecter le chemin d'accès marqué par l'organisateur local pour chacun des terrains.
- e. Le premier joueur appelé à participer au match sera placé du côté du terrain le plus éloigné du chemin.
- f. Les joueurs doivent placer leur sac de raquette à une distance minimale de deux mètres de l'arbitre/du juge de service.
- g. Dans le cas des doubles, les joueurs placeront leurs sacs de raquette à une mètre de leur partenaire et de l'arbitre/juge de service.
- h. Il n'y aura aucun contact physique entre l'arbitre, les joueurs (y compris les partenaires de paires) ou les adversaires à aucun moment.

Pendant un match

- a. Utilisez votre propre bouteille d'eau, serviette, raquettes et vêtements.
- b. Maintenez une distance de deux mètres sur le terrain quand cela est possible.

- c. Maintenez une distance de deux mètres quand vous parlez avec les officiels techniques et les entraîneurs.
- d. Évitez autant que possible de manipuler le volant avec les mains, sauf pendant le service.
- e. Évitez autant que possible le contact avec le filet.
- f. Séchez la sueur/l'humidité sur le terrain de jeu à l'aide d'une serviette personnelle.
- g. Le changement de terrain se fera en traversant sous le filet, au centre du terrain. D'abord, le joueur ou la paire qui a gagné ou qui gagne le set traverse. L'autre joueur/paire attendra avec son/ses sac(s) de raquette pour effectuer le changement.
- h. Pour le changement de volant, une fois indiqué par l'arbitre, le joueur déposera le volant dans un récipient sur le côté du juge de service et prendra le volant de remplacement situé dans un endroit spécifique.

Après un match

- a. Séchez votre sueur et mettez tous vos objets personnels dans le sac de raquette.
- b. Remettez votre masque.
- c. Le premier à partir sera le joueur/paire le plus proche du point de départ marqué par l'hôte. Ensuite, l'autre joueur/paire fera de même, en passant sous le filet.
- d. Gardez la distance physique à tout moment.

Entraîneur(e)

- a. Un(e) seul(e) entraîneur(e) est autorisé(e) sur le terrain.
- b. Une seule chaise d'entraîneur(e) est autorisée.
- c. Si l'entraîneur(e) doit se déplacer sur un autre terrain au milieu d'un match, il (ou elle) doit le faire en :
 - i. Demandant la permission de l'arbitre pour entrer ou sortir du terrain de jeu.
 - ii. Attendant les interruptions de jeu suivantes pour entrer / sortir du terrain de jeu
 - a. intervalle de 11 points ou
 - b. Entre les jeux ou
 - c. Fin du match
 - iii. Suivant le chemin d'accès indiqué par l'organisateur local pour chaque

terrain.

Cérémonies de remise des prix

- a. Badminton Canada se réserve le droit de ne pas organiser de cérémonies de remise de prix dans le cadre d'épreuves juniors et seniors élites. Cette décision sera prise à la seule et absolue discrétion de Badminton Canada.
- b. Si une cérémonie de remise de prix est organisée, les protocoles suivants s'appliquent :
 - i. Toutes les personnes participant aux cérémonies de remise des prix doivent porter un masque et se désinfecter les mains.
 - ii. Seuls les joueurs et les personnes impliquées dans la présentation sont autorisés dans la zone de remise des médailles. L'exception à cette règle est :
 - 1. Photographe d'événements
 - 2. Un parent des joueurs des catégories U15 ou U17.
 - iii. Une distance physique sera respectée pendant les présentations.
 - iv. Les contacts physiques entre les joueurs ne sont pas autorisés pendant les présentations.